

SNEP National – *Secteur hors de France*
76, rue des Rondeaux 75020 Paris
Tél. : 01.44.62.82.10
Fax : 01.43.66.72.63
hdf@snefsu.net



Postes d'expatriés de conseillers pédagogiques en EPS

Le SNEP hors de France se félicite de la création de postes d'expatriés en EPS, ce qui répond à une demande de notre part. Cependant, nous aimerions alerter la direction de l'AEFE sur certains points.

Si la création de ces postes de Conseiller Pédagogique est une bonne chose, cela ne doit pas se faire au détriment du recrutement de collègues titulaires (certifiés et agrégés) dans les établissements du réseau. Nous souhaitons donc que l'Agence puisse garantir la présence de titulaires (résidents) de l'Education Nationale dans chaque établissement du réseau.

Ces conseillers pédagogiques ayant un rôle actif dans la formation continue de leur zone, il serait légitime que leur action soit couplée avec l'organisation annuelle de formation continue en EPS. Nous vous rappelons que le SNEP hdf revendique le droit à des formations continues pour chaque enseignant d'EPS a minima de 4 jours par an, prioritairement sur les contenus des APSA en lien avec la réussite de tous et toutes (3 jours sur les contenus des APSA et 1 journée dédiée à la concertation des équipes pédagogiques du secteur). Le Conseiller pédagogique pourrait recenser les besoins en formation de ses collègues et participer à la mise en place de ces stages.

Le conseiller pédagogique étant chargé de dresser un état des lieux de l'enseignement de sa discipline au cours du second trimestre de mission (aspect humain et matériel), nous espérons que l'AEFE s'appuiera sur les nombreux constats de pénurie d'installations sportives de qualité pour lancer une politique ambitieuse d'équipements sportifs à l'étranger. Le SNEP met à disposition du service immobilier de l'AEFE des référentiels pour la construction d'installations

sportives (gymnases, plateaux extérieurs, stades d'athlétisme, terrains de sports collectifs, piscines...).

Après la consultation des collègues d'EPS de plus de 40 pays, nous sommes en mesure de vous communiquer les attentes des équipes pédagogiques envers leur collègue conseiller pédagogique :

Nos collègues souhaitent qu'il soit fédérateur et qu'il recense les besoins en formation continue. Ils souhaitent qu'il coordonne les actions de zone (tournois des Associations sportives, Jeux de l'EPS, site internet pédagogique afin de mutualiser les outils...). Il devra aussi jouer un rôle de tuteur (accompagnement pédagogique) auprès des collègues, et notamment auprès des collègues recrutés locaux qui n'ont pas été formés pour l'enseignement de l'EPS à la française.

Il en ressort donc clairement que les CP doivent être des coordinateurs / fédérateurs / personnes-ressources et non des supérieurs hiérarchiques.

Par ailleurs, il nous paraît peu opportun de leur attribuer le suivi des examens (harmonisation des notes) au vue de leurs missions déjà nombreuses. En revanche, nous souhaitons que l'AEFE résolve le problème des commissions d'harmonisation des notes d'EPS aux examens. Nous rejoignons en cela la proposition de Mme JEAN de demander aux inspecteurs des Académies partenaires d'en assurer le suivi.

Le secteur hors de France du SNEP